



Denis : 06 19 76 38 85



## Sortie 1/2 journée du jeudi 16 juin 2022 Promenade de St Sauveur et boucle de Perthes

Deux boucles dans le parc du Gatinais, parcours en sous-bois, en plaine et dans les villages. La rivière l'Ecole ne se sera jamais loin. Parcours un peu vallonné. Bâtons conseillés.

Repas tiré du sac.

Dénivelé positif : 76 m. Dénivelé négatif : 76 m. Point haut : 84 m. Point bas : 43 m.

Dénivelé positif : 90 m. Dénivelé négatif : 90 m. Point haut : 79 m. Point bas : 44 m.

N° carte IGN 2417OT

Indemnité de covoiturage 6€ (distance parking A/R = 80 km)

### Rendez-vous :

**9h00** au marché de Paray ou **10h00** sur place, Parking rue creuse juste après l'école de St Sauveur sur Ecole. GPS 48.498623, 2.542671.

Les places devant l'école sont soumises au plan Vigipirate.

### Boucle du matin.

Nous partirons vers le sud et tout de suite traverserons la rivière l'école à proximité d'un lavoir et longerons la D50 dans St Sauveur pour prendre à droite le GR32 dans la rue des Grillons qui se prolonge par un sentier. Nous traverserons un petit bois vers le SO qui abrite le tombeau de la dame Blanche. Nous tournerons SE vers la Planche pour retraverser l'Ecole que nous longerons SO avant de la retraverser au Grand Moulin pour gagner le Monceau pour une petite boucle passant à côté d'un lavoir. Nous re-retraverserons l'Ecole au Petit Moulin sur le PR que nous quitterons pour pénétrer SE dans le Bois du Petit Moulin par un chemin vicinal puis un sentier non balisé qui nous permettra de contourner le boubier que devient le PR qui longe le rû de Rebais. Au bout du sentier en sortie de bois nous retrouverons le PR pour quelques mètres et prendrons vers l'est à travers champ le chemin aux ânes puis retrouverons NE le PR que nous suivrons jusqu'à l'église St Gervais et St Protais (XIII e siècle) de Perthes. Nous suivrons le PR qui traverse la D372 (passage protégés), longerons l'école puis le cimetière retraverserons la D372 à l'entrée NE de Perthes (bonne visibilité) et suivrons le PR NO à travers champs, traverserons la D50 (bonne visibilité) pour continuer vers le nord. Nous retrouverons le D50 que nous longerons une centaine de mètres (prudence) avant de prendre un sentier à droite puis, arrivé à un petit rû, un sentier à gauche pour entrer dans St Sauveur et retrouver le point de départ après 12,700 km. Il sera 13h30 l'heure du pique-nique. En cas de pluie un arrêt de car assez vaste pourra être squatté.

### Boucle de l'après-midi.

Au lavoir nous prendrons à gauche la rue de l'église qui grimpe à l'église Saint Eutrope (XIIIe siècle) où nous retrouverons le GR32 que nous suivrons vers le nord pour longer le bois Seigneur puis tourner NO pour descendre gentiment en sous-bois jusqu'à l'Ecole que nous longerons SO sur le PR. Au bout de l'étang qui jouxte l'Ecole nous traverserons la rivière pour suivre un sentier vers l'ouest qui grimpe un peu moins gentiment en direction de Brinville que nous traverserons SO en suivant le PR. Au chemin de Pecqueuse nous laisserons le PR pour continuer SO sur un sentier à travers champs jusqu'aux Fontaines où nous retrouverons le PR vers le sud puis vers le NE. On quittera le PR pour un sentier SE non balisé puis un sentier PR NE vers St Sauveur et le point de départ. Nous aurons marché 8,800 km.

### Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier